



Accès



En bus (Marinéo) :
prendre la ligne **C** ou **D**, arrêt **École d'Infirmières**



Par l'autoroute :
de Calais : prendre la sortie n° **31**
du Touquet : prendre la sortie n° **30**



Personnes en situation de handicap : nous contacter pour connaître les conditions d'accueil.

IPNS - Communication CHB - avril 2025

CENTRE HOSPITALIER DE BOULOGNE-SUR-MER



Centre de Formation aux Métiers de la Santé

Allée Jacques Monod
62321 Boulogne-sur-Mer cedex

Coordonnateur général des Soins et
des Enseignements : Monsieur Nicolas GENEST
Cadre Supérieur de Santé, adjoint au Coordonnateur
des Enseignements : Monsieur Cédric LEBLOND



03 21 99 30 61



03 21 99 38 92



sec_ifsi@ch-boulogne.fr



www.ch-boulogne.fr/cfms



www.facebook.com/ifsiboulognesurmer



La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories suivantes :
- actions de formation
- actions permettant de valider des acquis
de l'expérience

SIRET : 2.66.209.402.000.20
Numéro d'agrément : 3162 P 00 2562
Mise à jour avril 2025



L'Institut de Formation Aide-Soignant (I.F.A.S.)

L'I.F.A.S. dispense une formation permettant d'obtenir le Diplôme d'État d'Aide-Soignant.

Conditions d'admission : aucune condition de diplôme requise, sélection sur dossier et entretien.

Durée de la formation : 11 mois.

Modalités d'organisation : promotion de **51 élèves** avec une alternance entre formation théorique et stage et apprentissage selon quota de places.

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers (I.F.S.I.)

L'I.F.S.I. dispense une formation permettant d'obtenir le Diplôme d'État Infirmier avec obtention d'un grade licence délivré par l'université de Lille en partenariat avec l'Université du Littoral Côte d'Opale.

Conditions d'admission : avoir 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation :

- inscription sur **Parcoursup** (<https://www.parcoursup.gouv.fr/>) pour les néo-bacheliers, les étudiants universitaires, les personnes bachelères en réorientation,
- épreuves de sélection pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue (3 ans de cotisation à un régime de protection sociale).

Durée de la formation : 3 ans (6 semestres).

Modalités d'organisation : promotion de **115 étudiants** avec alternance entre formation théorique et formation clinique.

Le financement des formations initiales est assuré soit par le Conseil Régional, soit par les opérateurs de compétences selon le statut des apprenants.

La formation continue

Environ **20 actions de formation** sont proposées chaque année et **900 professionnels** sont formés.

Notre principale mission est de concourir au maintien et au développement des compétences des professionnels quel que soit leur secteur d'activité et/ou de spécialité.

Quelques exemples de formations :

- Assistant de soins en gériatrie.
- Gestes et Soins d'Urgence (FGSU 1 et 2 et actualisations).
- Tutorat IDE et AS.

Retrouvez nos formations programmées : www.ch-boulogne.fr/cfms/ifs-i-fas/formation-continue-2

Un cadre agréable

Le Centre de formation dispose de locaux agréables dont :

- un espace repas agréable avec micro-ondes ;
- des salles de pratiques de soins et de simulation ;
- un centre de documentation ;
- une cafétéria gérée par les apprenants ;
- une salle de loisirs ;
- une salle de bien-être ;
- 2 amphithéâtres.



Une dynamique professionnalisante

Un suivi personnalisé et un parcours de stages diversifiés.

Un partenariat de stage avec le Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer et 79 structures extérieures.

Un accompagnement des formateurs pendant le stage.

Des cours magistraux réalisés par des enseignants universitaires.

Des travaux dirigés réalisés en groupe restreint.

Une participation des étudiants à des actions de santé publique.

Des stages internationaux.



Plus de 1000 apprenants accueillis chaque année
par une équipe qualifiée, motivée et dynamique.